

**LES 237 RÉSIDENTS DU FOYER RIQUET
(80, rue d'Aubervilliers, Paris 19ème)
VOUS INVITENT A UN REPAS DE SOLIDARITÉ
ET A UNE VISITE DE LEUR FOYER
Vendredi 20 octobre 2017 à partir de 18H**

Suite à la violente attaque au début de février 2017 (fermeture policière de notre sous-sol, interdiction d'accéder à nos salles de prière et de réunion, blocage total de la vie collective du foyer), l'ADOMA – gestionnaire, SRF-3F – propriétaire, et la VILLE DE PARIS se sont précipités pour ficeler un projet de rénovation-réhabilitation de notre foyer qui ne tient aucun compte de nos besoins et de nos souhaits. Pourtant, cette nouvelle « résidence sociale » prévue d'être finie en 2021 devra être habitée par nous pour encore de longues années !

C'est vrai que nous sommes des travailleurs, des immigrés et que nous sommes habitués à une forte vie collective. Ceci n'est pas un crime. C'est même prévu dans le circulaire de 2006 qui fixe les règles du « plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ». On PEUT avoir une cuisine collective, on PEUT vivre avec des espaces collectifs suffisants et généreux sans sortir du cadre légal réglant les rénovations des foyers. Il s'avère qu'ADOMA appuyé par la VILLE DE PARIS refuse ! Pour des raisons financières, disent-ils à haute voix ; nous soupçonnons aussi pour d'autres raisons liées à une volonté d'assimilation individualiste imposée.

Nous demandons que les besoins de notre vie communautaire soient pris en compte. Ils doivent être reconnus comme des prioritaires aussi grands que celle de « l'autonomisation » à tout va qui nous isole les uns des autres, et qui ne peut qu'augmenter la difficulté et la misère morale de notre vie en France.

Après deux réunions d'un « comité de pilotage » qui nous a présenté un projet ficelé, cadencé, où aucune modification n'était possible, certaines de nos demandes sur les modalités d'admission ont été acceptées, mais les deux principales demandes sur la structure du bâti restent refusées.

AINSI

- ADOMA et la Ville sont d'accord qu'une proposition de logement soit offert aux surnuméraires habitant le foyer avec nous et remplissant les conditions de dépôt de dossier, de même la signature d'un contrat de résidence avec les personnes qui remplacent les titulaires partis ou à la retraite ; Ils sont aussi d'accord de loger hors du chantier (donc hors du foyer actuel pendant les 4 ans de travaux) toutes les personnes qui travaillent la nuit.

- ADOMA n'est d'accord ni pour considérer une baisse des redevances (allant jusqu'à 505€ pour 20m²) ni pour revoir la rédaction de son contrat ou de son règlement intérieur, ni pour discuter avec nous l'attribution des chambres après le premier « peuplement ». Nous regrettons ces refus et cette rigidité mais ce ne sont pas ces points-là qui constituent des points de blocage absolus. L'idée d'une visite de chantier tous les trimestres avec des résidents qui travaillent dans le bâtiment ne soulève pas d'opposition absolue de la part du propriétaire.

PAR CONTRE, ILS REFUSENT ABSOLUMENT

NOS DEUX DEMANDES PRINCIPALES :

- trois salles collectives, dont au moins une d'une taille suffisante ($\geq 60\text{m}^2$) pour permettre une assemblée générale des résidents du foyer ; élimination des cinq chambres en sous-sol pour donner plus de place aux espaces collectifs ;
- la mise en place de cuisines collectives familiales ou « tuusé » ou espaces de convivialité pour les groupes de résidents qui souhaitent continuer à manger ensemble ;

Les résidents refusent de coopérer avec le projet de réhabilitation jusqu'à la signature d'un accord sur ces points. Nous demandons le soutien de la Mairie de l'arrondissement, des associations, des organismes battant pour les droits de citoyens et les droits de l'homme ainsi que les habitants du quartier. Il s'agit d'un combat pour la reconnaissance des droits d'une communauté, et des individus, à vivre selon le mode de vie qui est le nôtre, et de ne pas être obligé d'entrer dans la moule d'un logement solitaire imposé qui ne nous convient pas !

Pour débattre de ces questions, les résidents et les délégués du foyer Riquet invite tous les intéressés, associations, autorités, habitants du quartier, à

UN REPAS ET UNE VISITE DE SOLIDARITÉ
vendredi 20 octobre à 18h, Foyer Riquet, 80 rue d'Aubervilliers, Paris 19ème,
métro Riquet ou Stalingrad.

Comité de résidents du foyer Adoma-Riquet

Contacts : Abdoulaye BATHILY ; 0673492422 – Baidi DIAWARA 0664284540

soutenus par le Copaf, Droit au Logement, LDH 19-20ème, militants et associations du quartier...